

Le conseil municipal de Warhem s'est réuni en séance ordinaire le lundi 22 novembre 2021 sous la présidence de Pierre BOUTTEMY, Maire.

Les membres du conseil ont été informés par le maire des décisions prises dans le cadre des délégations accordées (remplacement d'un lave-vaisselle, maîtrise d'œuvre pour coordination et contrôle des travaux de restauration de l'église).

Les élus ont adopté à l'unanimité :

⇒ La confirmation de la vente d'un terrain communal à FOH en vue de la construction de 4 logements en accession à la propriété rue de la motte.

⇒ Les tarifs de location de la salle polyvalente, du restaurant scolaire, et les tarifs de concession au cimetière applicables au 1 janvier 2022. Les tarifs sont majorés de 2,6% par rapport à ceux de 2021 correspondant à l'inflation sur les 12 derniers mois et arrondis à l'euro supérieur.

⇒ Des mesures ont été émises concernant le plan d'épandage sur la commune dans le cadre d'une enquête publique présentée par Flandre Biogaz :

- Suppression de 2 parcelles situées à proximité du centre du village et soumis aux vents dominants.
- Interdiction d'emprunter le centre de la commune pour le transport.
- Epandage par enfouissement direct à 100%.

⇒ La modification des statuts de la CCHF liée aux compétences de l'EPCI.

- Concordance des compétences statutaires.
- Adaptation des statuts liée à l'approbation du projet de territoire.
- Réécriture de la compétence « mise en place d'une politique sociale et socioculturelle – service à la personne – activités culturelles et de loisirs.
- Prise de compétence en matière de vidéoprotection sur les axes et points stratégiques en lien avec la gendarmerie.

Les élus ont été informés :

De la poursuite des travaux de restauration de l'église à partir du 15 décembre 2021.

De la signature le 29 novembre 2021 de la convention pour une nouvelle souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

De la distribution le 15 décembre des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 65 ans.